

---

**Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des délégués de la SCS**  
**Samedi 27 avril 2024, 09h45, Culinarium AXA Museumsstrasse, Winterthur**

---

**Ordre du jour**

**1. Salutations**

Vérification de la conformité de la convocation, Election des scrutateurs

**2. Approbation du procès-verbal**

de l'Assemblée ordinaire des délégués du 29 avril 2023 à Moutier

**3. Approbation des rapports**

du Président central de la SCS, des groupes de travail et des commissions, du Président de la CTUS, du Président de la CTAMO, de la rédaction de la revue « Hunde »

**4. Présentation des comptes annuels 2023, Rapport des réviseurs, Approbation / Octroi de la décharge au Comité central**

**5. Approbation du budget 2024**

**6. Cotisation des membres 2026**

**7. Modification des statuts**, adaptation des statuts concernant l'adhésion à Swiss Olympic

**8. Adaptations dans le règlement d'élevage de la SCS**

8.1 Dépôt de l'ADN pour tous les chiens d'élevage

8.2 Adaptations du BOAS-Screening

**9. Elections**

9.1 Comité central

Propositions d'élection du Comité central

- Président

Hansueli Beer

- Responsable des finances

Béat Leuenberger

- Présidente du CECP

Yvonne Jaussi

- Membres

Barbara Müller

Walter Müllhaupt

Janine Böhi-Wenger

Nouveau membre

Laurent Pichard

D'éventuelles autres propositions étaient à faire parvenir par écrit au Comité central jusqu'au **3 avril 2024, délai prolongé jusqu'au 10 avril 2024**

9.2 Organe de révision

Engel Copera AG, Liebefeld

**10. Hommages**

Remise de la distinction du mérite

Max Stacher, SCDJT, TKJ

Remise de la distinction du mérite

Martina Preiser, TKGS

**11. Assemblée des délégués 2025**

**12. Informations concernant le projet « Communication de l'Association »**

**13. Informations du groupe de travail des régions, Journée du chien du 11 mai 2024**

**14. Informations concernant la situation intermédiaire de la Fondation Chien Suisse**

15. Informations concernant le projet «Promotion des chiens de race suisses»
16. Informations concernant le projet «Développement de la banque de données des membres»
17. Divers

## 1. Salutations

**Hansueli Beer** ouvre l'Assemblée des délégués 2024 pratiquement à l'heure

Il salue toutes les personnes officiellement présentes à l'Assemblée des délégués à Winterthur. Il adresse des salutations tout à fait particulières à notre membre d'honneur Jeremias Janki ; sa présence nous réjouit beaucoup et qu'il en soit remercié. Des salutations très cordiales sont ensuite adressées à toutes les détentrices et tous les détenteurs de la distinction de l'ordre du mérite de la SCS, à notre réviseur en la personne d'Urs Seiler, au chef de la santé animale et de la protection des animaux de l'OSAV, Martin Reist, à Daniel Rätzo, adjudant principal de la ville de Winterthur, à Christa Meier, Andrea Meiser de la Fondation Albert Heim, à Daniel Gerber de la Société suisse des vétérinaires, à Heliane Canepa. Ambassadrice du chien. D'autres salutations sont aussi adressées au Président de la Fondation Suisse des conducteurs de chiens de police, Bruno Sicheneder, au Chef du secteur Economie d'Identitas, Jean Luc Morchetti, au Président de Polydog, Helmut Hofer et naturellement aux membres de la direction Andreas Rogger et Franziska Rüttschi, ainsi qu'aux collaboratrices présentes du Secrétariat central pour leur soutien, Manuela Rippstein, Gabriela Schild et Rebecca Hügin. Des salutations sont également adressées à la représentante de la presse Barbara Saladin de HUND SCHWEIZ, aux deux interprètes Viviane Vaucher et Sherazade Poursartip, ainsi qu'à tous les auxiliaires qui œuvrent en coulisse.

### **Se sont excusés pour l'Assemblée du jour :**

Les membres d'honneur Louis Quadroni, Christine Rossier, Franz Scheibler, Imelda Anghern, Eva Mosimann, Otto Rauch, Verena Ammann, Susanne Kull, Peter Rub et Peter Lauper, ainsi que divers hôtes invités. En outre, Barbara Müller, membre du Comité central, ainsi que Laurent Pichard, préposé à l'élection, se sont également excusés. C'est aujourd'hui que se déroule le World Dog Show à Zagreb et tous deux y sont engagés en tant que juges.

Comme de coutume, de nombreuses sections ont fait parvenir une excuse tout en adressant leurs meilleurs vœux pour la réussite de l'Assemblée.

Depuis la dernière Assemblée des délégués, nous avons à nouveau dû prendre congé de cynologues méritants. Hansueli Beer prie l'Assemblée de se lever en hommage aux camarades disparus. Merci.

Hansueli Beer passe la parole à Christa Meier.

**Christa Meier** fait une brève allocution pour saluer les personnes présentes.

Hansueli Beer passe la parole à Monsieur Martin Reist.

**Martin Reist** prononce un bref discours

### **Vérification de la conformité de la convocation**

Publication de la convocation avec les points à l'ordre du jour :

HUNDE 2/2024	Semaine 10	Date de parution 08.03.2023
infoChiens CR 02/2024	Semaine 10	Date de parution 08.03.2022

L'envoi de la convocation a été effectuée le 4 avril 2024 par e-mail. Conjointement à la convocation, les Présidentes et Présidents, ainsi que les membres d'honneur ont reçu le programme de la journée avec la liste des points à l'ordre du jour. Les annexes des différents points à l'ordre du jour, y compris les comptes annuels détaillés, ont pu être téléchargés.

À l'entrée, les délégués ont reçu le bulletin de vote (cahier violet A5), ainsi qu'un bref résumé des comptes 2023 et le budget 2024.

Hansueli Beer déclare que l'Assemblée des délégués 2024 a été convoquée conformément aux statuts et qu'elle a atteint le quorum.

Sont présents 203 délégués ayant le droit de vote. La majorité est donc de 102 voix.

## **Election des scrutateurs**

**Yvonne Jaussi** propose les membres de la SCS suivants en tant que scrutateurs :

- Table A: Roman Hotz, Sport canin Uster
- Table B: Malu Kluser, Spaniel-Club Suisse
- Table C: Priska Steck Bütschi, Club Suisse du Dalmatien CSD
- Table D: Stephan Bolliger, Club du Berger Blanc Suisse BBS
- Table E: Jean Vollenweider, Club du Berger allemand BA
- Table F: Eliane Uernährer, Club Suisse du Teckel SDC
- Table G: Gérard Andrey, Club Suisse du Braque du Bourbonnais CS-BB
- Table H: Yvonne Weber, Société de sport canin March-Höfe SZ HSV
- Table I: Karin Gerber, Retriever Club Suisse RCS
- Table J: Georg Burchard, Club Suisse du Chien Courant SLC
- Table K: Sophie Müller, Société cynologique Rafzerfeld
- Table L: Roger Koller, Club Suisse du Caniche CSC
- Table M: Jenny Kammermann, Société cynologique Aarau et environs
- Table N: Markus Müggler, Société Suisse du Landseer SSL

**Hansueli Beer** prie l'Assemblée d'approuver les scrutateurs proposés.

*Les scrutateurs proposés sont acceptés à l'unanimité.*

Il explique que, comme toujours, le Comité central ne donnera aucune voix.

Les scrutateurs annoncent chacun leurs résultats à haute et intelligible voix à Andreas Rogger à la table de la présidence. Celui-ci reçoit les résultats et les transmet.

Les membres du CC, Peter Bieri et Béat Leuenberger, prennent note des résultats.

## **Bureau des élections et bureau de vote :**

C'est Albert Castegnaro qui s'est mis à disposition comme responsable du bureau de vote. Merci Albert de toujours te mettre à disposition. Comme autres membres du bureau des élections, nous vous proposons les scrutateurs nommés et en plus Franziska Rüttschi du Secrétariat central.

**Hansueli Beer** prie d'approuver les membres proposés pour le bureau des élections.

*Les membres proposés pour le bureau des élections sont acceptés à l'unanimité.*

**Culture de l'entretien et de la négociation :** L'Assemblée des délégués est l'organe suprême de l'Assemblée des délégués de la SCS. Les membres de la SCS sont les sections en tant que sociétés indépendantes qui disposent d'au moins une voix, puis d'une voix proportionnelle au nombre de leurs membres (une voix par tranche de 50 membres). Les sociétés qui disposent chacune d'une voix, ainsi que les membres d'honneur de la SCS, sont les seules personnes physiques à disposer du droit de vote. Le Comité central ne doit pas être compté puisqu'il a décidé de ne pas donner de voix. Les personnes présentes avec droit de vote sont en conséquence les délégués de leurs sections. Nous partons du principe que les propositions et les votes émis le sont sur mandat et en accord avec leur section, resp. leur comité. Veuillez ne parler que des affaires concernant l'ordre du jour et le plus possible de manière concise. Si vous voulez demander la parole, je vous prie de venir au micro devant ou à l'arrière, de mentionner votre nom et votre prénom et votre section. Seules les décisions concernant les points fixés à l'ordre du jour peuvent être prises. C'est Andreas Rogger le responsable du procès-verbal. Comme de coutume, les propos émis durant l'Assemblée sont enregistrés. Merci de votre compréhension.

Venons-en à l'ordre du jour.

**Hansueli Beer** prie d'approuver l'ordre du jour en levant le bulletin de vote violet.

*L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.*

Déroulement horaire : Nous partons du principe que l'Assemblée pourra se terminer avant le repas de midi. L'apéro est planifié à 12h30 et le repas de midi à 13h30. Si ce ne devait pas être le cas, nous devrions traiter les points restants à l'ordre du jour après le repas de midi.

---

## 2. Approbation du procès-verbal

de l'Assemblée ordinaire des délégués du 29 avril 2023 à Moutier.

Le procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 29 avril 2023 à Moutier a été publié le 17 octobre sur le site de la SCS.

Aucune demande de compléments et/ou de modifications n'est arrivée durant le délai de 30 jours fixé dans l'article 31 des statuts.

Le procès-verbal est donc approuvé. Pour le bon ordre, nous soumettons le procès-verbal à votation,

*Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.*

---

## 3. Approbation des rapports

- a) du Président central de la SCS, des groupes de travail et des commissions
- b) Expositions et juges d'exposition
- c) Coordination de la formation, y c. service de la formation
- d) Droit et statuts
- e) Questions d'élevage et LOS, y c. Insigne d'or
- f) Président de la CTUS
- g) Président de la CTAMO
- h) Président du cercle de travail des régions
- i) Rédaction de la revue „Hunde“
- j) Commission Jeunesse + Chien
- k) Tribunal d'association
- l) Secrétariat central

**Hansueli Beer** relève que les rapports annuels ont été publiés dans les organes officiels HUNDE 2/24 et infoChien CR 2/24. D'autre part, il a été possible de télécharger les annexes à l'ordre du jour sur notre site.

Comme de coutume, **Hansueli Beer** donne la parole à **Béat Leuenberger**, vice-président, pour l'approbation de son rapport annuel.

**Béat Leuenberger** salue les membres d'honneur ainsi que les délégués et prie d'approuver le rapport du Président en levant le bulletin de vote violet.

*Le rapport annuel du Président est approuvé à l'unanimité.*

**Hansueli Beer** énumère les rapports et propose de les approuver in globo. Aucune opposition.

*Tous les rapports sont approuvés à l'unanimité.*

#### **4. Présentation des comptes annuels 2023, Rapport du réviseur, Approbation / Octroi de la décharge au Comité central**

**Hansueli Beer** passe la parole à **Béat Leuenberger**. Chef des finances

##### **Béat Leuenberger**

Il est positif de constater que l'exercice 2023 est nettement meilleur par rapport au budget prévu initialement

##### **Analyse des comptes de résultat**

Cotisations des membres :

Les cotisations des membres enregistrées en 2023 s'élèvent à 649'000 Fr. et en 2022 à 653'000 Fr., à savoir 4'000 Fr. de moins par rapport à l'année précédente, ce qui équivaut à 267 membres de moins. Les statistiques à l'écran montrent que le nombre de membres est resté stable depuis 2021. À la fin 2023, nous avons un effectif de 49'646 membres et donc pour la première fois moins de 50'000.

Dans le communiqué transmis à nos membres, qui figure dans la brochure 2023, je vous fais part de mon avis concernant la pratique pour acquérir de nouveaux membres. Je ne vais pas y revenir ici.

Le 31 décembre 2023, nous comptons 295 sections, 110 clubs de race et 10 autres associations cynologiques, ce qui donne 415 organisations de membres. Comparé à 2022, nous constatons que 119 sections, 42 clubs de race et 4 autres associations cynologiques ont augmenté le nombre de membres. 36 sections, 7 clubs de race et 2 autres associations cynologiques ont un nombre de membres identique à celui de 2022. Malheureusement, 139 sections, 61 clubs de race et 3 autres sociétés cynologiques ont un nombre de membres inférieur à celui de 2022.

À cela s'ajoutent 2 nouvelles adhésions et 6 départs ou dissolutions. Nous souhaitons la bienvenue aux deux nouveaux clubs, à savoir, le Club suisse des chiens de trait (50 membres) et l'Association sportive suisse des chiens de traîneau (273 membres).

Les autres recettes présentent une différence positive de 27'000 Fr. C'est l'arrivée de 172 bienfaiteurs qui conduit à cette différence (état au 27.4.24).

**Frais pour le Secrétariat central et l'administration générale** : Nous pouvons présenter un montant de 1'032'000 Fr., soit 100'000 Fr. de plus que budgétisé. Plusieurs positions du compte présentent des gains et des pertes par rapport au budget. Le fait qu'une partie des coûts soit répartie entre l'administration et les comptes de résultat peut amener, sur la base de calculs précis, à des écarts par rapport aux chiffres budgétisés sans avoir d'effet sur le résultat final. Vous trouverez dans la brochure des explications concernant ces différences. Le résultat des comptabilités partielles LOS/Insigne d'or/CECP/CC est de 8'000 Fr. inférieur au montant budgétisé. Ce sont avant tout les frais d'enregistrement au LOS qui baissent depuis 2022. Le bénéfice total des autres comptes de résultat s'élève à 94'000 Fr., ce qui équivaut à 64'000 Fr. de plus qu'en 2022 et à 12'000 Fr. de plus que le montant budgétisé. Le succès des expositions internationales à Aarau et les expositions mondiales à Genève a considérablement contribué à ce magnifique résultat.

**Résultat d'exploitation et gains extraordinaires** : 35'000 Fr. s'ajoutent au résultat d'exploitation. En 2023, les sponsors ont versé 21'000 Fr qui sont contenus dans les 35'000 Fr. Ce qui concerne les autres gains et les gains extraordinaires ainsi que les charges figurent dans la brochure.

**Le Comité central propose de clôturer les comptes 2023 avec une perte de 109'000 Fr., ce qui équivaut à une perte de 10'000 Fr. supérieure à ce qui avait été budgétisé.**

**Bilan**

Le bilan total au 31 décembre s'élève à 2'738'000 Fr., ce qui correspond à une baisse de 147'000 Fr. par rapport à 2022. Les liquidités 2022 ont diminué de 222'000 Fr. Les gains enregistrés en 2023 n'ont pas suffi à couvrir les dépenses de l'année. Pour cette raison, il a été nécessaire de recourir aux fonds des années précédentes. Ensuite les biens immobiliers et les actifs fixes : Les actifs fixes ont augmenté de 17'000 Fr., 24'000 Fr. ont été investis dans l'informatique pour la CTAMO et 7'000 Fr pour le remplacement d'une imprimante au Secrétariat. Les autres détails peuvent être consultés dans la brochure. Au 31 décembre 2023, la fortune de la SCS s'élevait à 1'985'000 Fr. Toutes les provisions pour des risques éventuels ont été saisies au 31 décembre 2023. Les provisions sont détaillées dans la brochure. Nous pouvons dire que la situation financière de la SCS est stable et solide.

De grands remerciements sont adressés aux collaboratrices du Secrétariat pour leur travail, leur disponibilité et la politesse avec laquelle elles répondent au téléphone. Merci aussi à tous ceux qui s'engagent souvent presque bénévolement dans les différents secteurs de la SCS.

Un grand merci aussi aux fidèles abonnés de nos différents organes officiels, à tous ceux qui publient des annonces dans la revue Hunde et à tous nos généreux sponsors de l'année 2023. La SCS a besoin de tous.

### **Rapport du réviseur :**

Urs Seiler prend la parole. Il a, comme chaque année, contrôlé les comptes et peut attester que la gestion des comptes de la SCS est transparente et exacte.

Nous votons l'approbation des comptes annuels 2023, y c. l'octroi de la décharge au Comité central.

*Décharge est octroyée au Comité central et les comptes annuels 2023 sont approuvés à l'unanimité.*

---

## **5. Approbation du budget 2024**

### **Béat Leuenberger**

Vous trouverez les détails du budget dans la brochure. Grâce à l'augmentation de la cotisation qui, cette année, passe de 15 Fr. à 20 Fr. par membre, les recettes administratives ont augmenté en 2024 de 231'000 Fr. par rapport à 2023. Les recettes devraient permettre de clôturer l'année civile 2024 et les années futures dans les chiffres noirs. Les frais administratifs sont supérieurs de 35'000 Fr. par rapport à 2023. Le résultat des comptabilités partielles LOS/Insigne d'or/CECP/CC sont budgétisées avec 12'000 Fr. de moins qu'en 2023. Le résultat prévisible des autres comptabilités partielles diminue de 71'000 Fr. par rapport à 2023. Le budget d'exploitation proposé pour 2024 prévoit donc un bénéfice de 23'000 Fr.

Budget d'investissement :

**Andreas Rogger**, Toute personne qui travaille dépense aussi de l'argent. Dans de nombreux domaines, nous avons aussi besoin de choses nouvelles. Les différentes commissions et les différents secteurs ont été répartis en conséquence dans le budget d'investissement. Le poste le plus important concerne le système d'examen de la CTUS. Ceux qui s'y connaissent savent qu'il existe depuis très, très longtemps et il est temps maintenant que nous fassions quelque chose de nouveau. La CTUS travaille d'arrache-pied pour faire une proposition qui puisse résoudre ce problème. Mais cela coûte de l'argent et ce sont les premiers 70'000 Fr. que nous allons investir.

Nous devons aussi entretenir l'informatique. Nous avons actuellement l'«ADN» et le «Digital First» comme nouveaux projets auxquels nous travaillons dans le secteur de l'informatique. En août, nous devons mettre à jour notre logiciel de comptabilité et nos serveurs, cela constitue le deuxième poste pour un montant de 63'000 Fr. Le troisième poste de 50'000 Fr. au budget est un joli poste dont vous pourrez également profiter à l'avenir. Il s'agit de l'aménagement du

Centre de compétence du chien. Nous en arrivons ainsi à un montant d'investissement total de CHF 183'220 Fr.. Sans investissement, nous ne pourrions pas travailler à l'avenir. C'est pourquoi nous vous prions de l'approuver sous cette forme. Merci.

**Béat Leuenberger**, remercie Andreas Rogger pour ces explications.

Le Comité central prie l'Assemblée d'approuver le budget d'exploitation et le budget d'investissement 2024.

*Les deux budgets sont approuvés à l'unanimité.*

---

## **6. Cotisation de membre 2026**

**Hansueli Beer**, propose de maintenir la cotisation de membre à CHF 20.00.

*La proposition est approuvée à l'unanimité.*

---

## **7. Modification des statuts, Adaptation des statuts en vue de l'adhésion à Swiss Olympic**

Hansueli Beer explique une fois encore brièvement ce qu'il en est et pour quelles raisons la SCS aspire à une adhésion à Swiss Olympic. Pour cela, il est nécessaire d'effectuer une adaptation des statuts. Il insiste sur le fait que cette adhésion nous apporterait de nombreux avantages politiques. Une reconnaissance officielle au niveau national en tant qu'association sportive, nous faciliterait la tâche lors de discussions et il devrait également être possible que notre commission Jeunesse et Chien reçoive des fonds de Jeunesse et Sport. Nous avons intentionnellement rédigé les adaptations du texte dans nos statuts de façon brève et simple en respectant le slogan : aussi peu que possible, autant que nécessaire.

Les modifications sont nécessaires dans l'article 2 de la SCS et dans l'article 39.

Comme nous effectuons une modification des statuts, nous avons besoin d'une majorité des 2/3, ce qui équivaut à 136 voix.

*La modification des statuts est acceptée par 200 oui et 3 abstentions.*

## **8. Adaptations dans le règlement d'élevage de la SCS**

### **8.1 Profil ADN pour tous les chiens d'élevage**

**Yvonne Jaussi**, Les modifications dans le RE de la SCS ont été présentées en détail l'année dernière. Il subsiste toutefois quelques imprécisions. Afin de renforcer la réputation et la crédibilité, ainsi que la garantie qualité, nous souhaitons établir un profil ADN obligatoire pour chaque animal dans le cadre de l'élevage des chiens de race afin de pouvoir tout définir avec précision et être sûr que la descendance provient bien de ce chien. Ces mesures sont

---



déjà établies depuis longtemps à l'étranger. En Suisse également, il existe déjà des clubs de race qui ont adopté cette méthode qui fonctionne à merveille.

**Eric Sarrasin, SLC** fait part de son objection que nous ne voulons pas décrire ici en détail

Différentes questions sont posées dans la salle auxquelles il a été possible de répondre. Nous n'allons pas toutes les détailler ici. Si vous avez encore des questions n'hésitez pas à nous contacter.

Votation.

*L'adaptation dans le RE de la SCS concernant le profil ADN pour tous les chiens d'élevage est acceptée par 177 oui, 16 non et 10 abstentions.*

## **8.2 Adaptations du BOAS-Screening**

**Yvonne Jaussi**, explique une fois encore brièvement de quoi il s'agit. Les Continental Bulldogs, les Carlins, les Bulldogs français et les Bulldogs anglais doivent momentanément effectuer ces Screenings. Nous les exécutons déjà depuis plusieurs années et nous souhaitons maintenant les adapter à nos règlements.

Votation:

*L'adaptation du BOAS-Screening dans le RE de la SCS a été acceptée par 200 oui et 3 abstentions.*

---

## **9. Elections**

### **9.1 Comité central**

**Hansueli Beer**, Cette année, le Comité central doit procéder à une élection pour la période de 2024 à 2027.

Les membres en exercice, Peter Bieri, Cercle de travail des régions, Peter Feer CTAMO et Mike Greub CTUS ont déjà été élus lors de leurs conférences des délégués – Sincères félicitations !

En plus des trois membres cités ci-dessus, sept autres au maximum sont éligibles. Cette année, nous avons le plaisir de pouvoir présenter un nouveau membre. Nous vous en dirons plus ultérieurement.

Se présentent à leur réélection, Hansueli Beer en tant que Président, Bêat Leuenberger en tant que chef des finances et Yvonne Jaussi en tant que Présidente du CECP. Les autres membres Barbara Müller, Janine Böhi Wenger et Walter Müllhaupt se présentent aussi à leur réélection. Le Président, le chef des finances et la Présidente du CECP sont élus et le reste du Comité se constitue lui-même.

Les propositions d'élection ci-dessus ont été déposées dans les délais jusqu'au 10 avril. Aucune autre proposition ne nous est parvenue.

Le nombre de voix dans la salle est de 203, la majorité absolue de 102.

Hansueli Beer passe la parole à Béat Leuenberger

**Béat Leuenberger**, parle brièvement du travail déjà accompli par Hansueli. C'est avec beaucoup de motivation, de conviction et de disponibilité qu'Hansueli s'investit pour que notre association faitière reste un partenaire commercial qui défend ses intérêts chaque fois que cela s'avère nécessaire. Sa façon de mener les débats avec beaucoup de diplomatie fait qu'il est très apprécié par ses collègues du Comité central. C'est pourquoi le Comité central propose d'élire Hansueli Beer pour un nouveau mandat en tant que Président.

Votation :

*Hansueli Beer est élu à l'unanimité en tant que Président de la SCS*

**Hansueli Beer** remercie les membres et accepte son élection.

Election du chef de finances. Tout le monde le connaît bien, Il est depuis 27 ans chef des finances de la SCS. Il ne m'est donc pas nécessaire de vous le présenter plus en détail.

Votation :

*Béat Leuenberger est élu à l'unanimité en tant que chef des finances de la SCS.*

**Béat Leuenberger** remercie les membres et accepte son élection.

**Hansueli Beer**, venons-en maintenant à l'élection de la Présidente de la CECP. Vous connaissez tous Yvonne Jaussi. Elle exécute toujours avec brio une tâche qui n'est certes pas facile.

Votation :

*Yvonne Jaussi est élue à l'unanimité en tant que Présidente de la CECP.*

**Yvonne Jaussi** remercie les membres et accepte son élection.

**Hansueli Beer** propose d'élire in Globo tous les autres membres du Comité central en exercice. Tous sont d'accord avec ce procédé.

*Barbara Müller, Janine Böhi Wenger et Walter Müllhaupt sont élus à l'unanimité.*

**Janine Böhi Wenger** et **Walter Müllhaupt** acceptent leur élection. Barbara Müller a fait parvenir une acceptation écrite de son élection.

**Hansueli Beer**, il convient maintenant d'élire notre nouveau membre au Comité central, en la personne de Laurent Pichard. Vous êtes nombreux à le connaître déjà. Pour tous les autres, merci à Loredana Salina pour sa belle présentation que je vais maintenant vous exposer brièvement.

**Béat Leuenberger** déclare : Je soutiens totalement la candidature de Laurent Pichard. Je suis convaincu que l'étendue de ses connaissances et ses grandes compétences constitueront un atout majeur pour le Comité central. Je ne peux donc que vous le recommander et je trouve très agréable qu'un collègue de langue française intègre le Comité central. Nous pourrions désormais défendre ensemble les préoccupations et les intérêts de la Suisse romande, sans perdre de vue la minorité tessinoise.

Votation :

*Laurent Pichard est élu au Comité central avec 199 oui, 2 non et 2 abstentions*

**Laurent Pichard**, nous possédons une acceptation écrite de son élection.

## 9.2 Organe de révision

**Hansueli Beer**, comme chaque année, nous devons procéder à l'élection de l'organe de révision. La Société Engel Copera AG, à Bern-Liebefeld, se présente à nouveau à l'élection. La révision est exécutée par Patrick Rebsamen.

Toutes les personnes qui souhaitent donner leur voix à la Société Engel Copera AG sont priées de lever leur bulletin de vote.

*La Société Engel Copera AG est élue à l'unanimité.*

---

## 10. Hommages

**Hansueli Beer** Nous allons remettre aujourd'hui une distinction du mérite.

Celle-ci s'adresse à Max Stacher  
Monsieur Walter Müllhaupt fait l'éloge de Max Stacher.

*Les délégués confirment la distinction par des applaudissements*

Une autre distinction s'adresse à Martina Preiser  
Monsieur Peter Lauber fait l'éloge de Martina Preiser.

*Les délégués confirment la distinction par des applaudissements*

---

## 11. Assemblée des délégué 2025

**Hansueli Beer** La prochaine Assemblée des délégués aura lieu le 26 avril 2025. Elle se tiendra dans notre nouveau Centre de compétence à Balstahl. Veuillez noter ce rendez-vous.

---

## 12. Informations concernant la communication de l'Association

**Andreas Rogger**, informe sur l'évolution de la communication de l'Association.

Diverses questions sont posées dans la salle. Il a été possible de répondre à toutes les questions. Nous n'allons pas toutes les détailler ici. Si quelqu'un a encore des questions à ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter.

---

**13. Informations concernant le Cercle de travail des régions,  
Journée du chien du 11 mai 2024**

**Peter Bieri**, fournit des informations sur les projets du Cercle de travail des régions et sur la Journée du chien 2024.

---

**14. Informations sur la situation intermédiaire de la Fondation Chien Suisse**

**Heliane Canepa**, donne des informations sur les projets de la Fondation Chien Suisse

---

**15. Informations sur le projet « Promotion des chiens de race suisses »**

**Andreas Rogger**, informe sur le projet de « Promotion des chiens de race suisses »

---

**16. Informations sur le projet « Développement de la banque de données des membres »**

**Andreas Rogger**, informe sur le projet « Développement de la banque de données des membres ».

---

**17. Divers**

**Hansueli Beer**, remercie Andrea Meisser pour son excellent travail durant de longues années en tant que Président de la Fondation Albert Heim et lui remet un présent.

**Andrea Meisser**, adresse encore quelques mots à l'Assemblée.

**Hansueli Beer**, informe encore l'Assemblée sur la liste adaptée des pays à risque concernant la rage et sur différentes manifestations à venir de la SCS.

Quelques questions sont encore posées dans la salle, auxquelles il a été possible de répondre. Nous n'allons pas toutes les retranscrire ici. Si quelqu'un a encore des questions à poser n'hésitez pas à nous contacter.

**Michael Ackermann**, demande que les heures de téléphone de la SCS soient prolongées et adaptées. **Andreas Rogger**, nous allons vérifier tout cela.

---

**Hansueli Beer**, clôt l'Assemblée à 12h25 et donne des informations concernant l'apéro. Merci et bon retour chez vous. À bientôt.

Pour le procès-verbal :

**Société Cynologique Suisse SCS**



Andreas Rogger, Directeur

**Les oppositions contre ce procès-verbal doivent parvenir au Comité central dans un délai de 30 jours après sa parution (Art. 27 al. 3 Statuts SCS).**